

de ce pays. C'est une question tout à fait différente des observations qu'un pays fait à un autre au sujet de la conduite des affaires ordinaires entre les deux pays. C'est uniquement aux Etats-Unis de décider jusqu'à quel point ils aideront les citoyens canadiens à quitter le Canada et à devenir citoyens américains.

Le PRÉSIDENT: M. Jaques avait une question spéciale à poser à M. Keenleyside.

M. JAQUES: Je crois qu'elle s'adresse plutôt à M. Jolliffe.

Le PRÉSIDENT: M. Jolliffe est ici; nous pouvons l'entendre.

**M. A. L. Jolliffe, directeur de l'immigration, ministère des Mines et Ressources, est appelé.**

Le PRÉSIDENT: A mon avis, M. Jolliffe n'a pas besoin d'être présenté. Il est bien connu de nous tous. Vous pouvez poser votre question, monsieur Jaques.

M. JAQUES: La question que j'ai à poser est d'intérêt privé.

M. MACINNIS: Ce n'est pas ici qu'il faut aborder une question d'intérêt privé.

M. FRASER: Je crois que dans ce cas M. Jaques ferait mieux de la poser après la séance.

M. JAQUES: Je n'ai pas voulu dire que ma question était d'intérêt privé. J'ai voulu dire que c'était une question personnelle, et je ne voudrais pas abuser du temps du Comité.

Le PRÉSIDENT: Si le Comité accorde son approbation, il n'y aura alors aucun inconvénient.

M. COLDWELL: Si M. Jaques désire poser sa question, c'est très bien.

M. MACINNIS: Si elle s'applique à plusieurs cas, il y a peut-être un principe en jeu.

M. COLDWELL: C'est bien possible.

M. JAQUES: Oui. Il s'agit simplement d'une demande d'entrée au Canada faite par un homme actuellement au camp n° 4 dans la zone d'occupation américaine en Allemagne. Cette personne est née en 1898, à Kaminsk, en Russie. C'est un ingénieur civil, qui a étudié à l'université de Prague et qui plus tard a travaillé pour la ville de Prague. Il était autrefois de nationalité russe, mais il est aujourd'hui apatride, étant donné qu'il s'est enfui de Russie en 1920, après la révolution. Cet homme a demeuré à Prague jusqu'à l'arrivée des troupes russes dans cette ville. Il appartient à la religion orthodoxe. Ses parents étaient russes. Il a épousé une Tchèque qui habite à Prague et qui est catholique. Il parle le russe, le tchèque, l'anglais et l'allemand, et il désire obtenir un permis d'entrée au Canada.

M. BENIDICKSON: A-t-il des parents au Canada?

M. JAQUES: Je ne saurais le dire. Est-il nécessaire qu'il ait des parents au Canada?

Le TÉMOIN: Où se trouve-t-il en ce moment? En Allemagne?

M. JAQUES: Oui, il est au camp n° 4, dans la zone américaine.

Le TÉMOIN: Apparemment, c'est une personne déplacée apatride.